

« trouve, pour quand on n'en trouve point. Ma chère  
« enfant, comme vous avez été traitée ! Si j'avais été là, il  
« n'en eût pas été de même, et je n'aurais pas pris votre  
« courage pour de la force, comme on a fait... en un mot,  
« vos fatigues ont été grandes ; il n'en est plus question  
« présentement ; mais tout ce qui vous touche ne me passe  
« pas légèrement dans l'esprit. »

Dans la lettre suivante, elle revient sur le même sujet :  
« On m'a tantôt dit mille horreurs de cette montagne de  
« Tarare : que je la hais ! il y a un autre certain chemin  
« où la roue est en l'air et où l'on tient le carrosse par  
« l'impériale ; je ne soutiens pas cette idée ; mais il n'est  
« plus question de tout cela. »

L'ancien tracé de la vieille route qui rendait si formidable aux voyageurs le passage de la montagne de Tarare subsiste encore et peut être suivi par les piétons sur tout son parcours. Il n'est pas moins remarquable par sa largeur que par ses pentes abruptes qui escaladent la montagne presque en ligne droite. Un curieux règlement du conseil du Roi dont il existe un exemplaire à la bibliothèque de Lyon (fonds Coste), fut fait au siècle dernier (1781), pour *les particuliers qui sont dans l'usage de tenir des bœufs au bas de la montagne de Tarare pour aider à monter les voitures*. Il paraît que ces loueurs rançonnaient les voyageurs et les forçaient à prendre pour le renfort plus de bœufs qu'il n'était nécessaire. Le règlement en fixe le nombre et le tarif suivant la saison et le poids de la voiture à peine d'une amende de 50 livres applicable à l'hôpital de Tarare.

Qui croirait qu'un lieu aussi inaccessible que le sommet de cette montagne ait pu être témoin, en 1536, de l'entrevue de François I<sup>er</sup>, revenant de Provence et du roi d'Ecosse Jacques V, qui venait demander au roi de France